



Tradescantie occidentale

Tradescantia occidentalis

Toute espèce anciennement indigène du Manitoba qui risque, si les facteurs qui la rendent vulnérable ne changent pas complètement, de devenir une espèce en voie de disparition ou en danger en raison de son faible nombre ou de son nombre décroissant de spécimens dans la province.

Elle est déclarée « espèce menacée » par règlement en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*.

La tradescantie occidentale (*Tradescantia occidentalis*) est une plante menacée dans la province et au Canada. Elle pousse au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans 19 États américains. Il s'agit d'une plante vivace herbacée dont la hauteur varie de 10 à 50 cm (de 4 à 20 pouces). Sa tige mince est enflée à la base des feuilles. Celles-ci peuvent mesurer jusqu'à 30 cm (12 pouces) de long et de 0,4 à 12 mm (jusqu'à 0,5 pouce) de large, et elles sont pliées en deux dans le sens de la longueur. Les racines charnues de la plante sont une adaptation aux milieux secs.

Un bouquet comptant jusqu'à 25 boutons à fleur orne le haut de la tige. Les journées ensoleillées, une ou deux fleurs s'ouvriront tôt le matin et se fermeront vers midi. Les fleurs demeurent parfois fermées en cas de temps frais et couvert. Les fleurs ont trois pétales ronds mesurant chacun de 7 à 15 mm (de 0,25 à 0,5 pouce) de long et sont habituellement de couleur bleue ou violette.

Il est rare que l'on confonde la tradescantie occidentale avec d'autres plantes, car il s'agit de la seule espèce indigène de cette famille dans l'Ouest du Canada, à l'exception de quelques espèces cultivées comme plantes d'ornement, qui s'échappent rarement des jardins.

Habitat

Au Manitoba, la tradescantie occidentale ne pousse que sur des sols sablonneux, dans des systèmes dunaires ouverts ou partiellement stabilisés. On la trouve le plus souvent sur des pentes orientées vers le sud et au sommet de pentes. La tradescantie occidentale pousse généralement parmi de la végétation éparse, mais aussi, à l'occasion, entre de petits arbustes, en particulier dans des pâturages.

Antécédents vitaux

Les fleurs de la tradescantie occidentale sortent vers la fin juin et le début juillet et sont pollinisées par une variété d'insectes, le plus

souvent des abeilles de l'espèce *Augochlora pura*. Chaque fleur dure un jour. Des gousses apparaissent une fois que les fleurs fertilisées ont perdu leurs pétales. Ces capsules commencent à s'ouvrir environ trois semaines après l'épanouissement des fleurs et laissent échapper de une à six graines. Les plantes semblent souvent pousser en massif du fait que les graines tombent généralement près de la plante-mère. Lorsque la tradescantie occidentale pousse sur une pente, ses graines peuvent être entraînées vers le bas par la pluie, le vent ou la neige fondue.

En automne, une fois la floraison terminée, les anciennes parties de la plante au-dessus du sol se dessèchent et de nouvelles pousses apparaissent à la base de la tige. La plupart de ces pousses survivront à l'hiver et reprendront leur croissance au printemps. La tradescantie se reproduit également en s'enracinant aux jointures enflées.

Distribution

L'aire de la tradescantie occidentale s'étend des prairies canadiennes vers le sud-ouest, jusqu'en Arizona, et du Wisconsin à la Louisiane, dans l'est. Elle pousse probablement plus au sud, au Mexique, mais aucune information n'est disponible sur sa distribution dans ce pays. Au Canada, on la trouve à quatre endroits dans les trois provinces des prairies. L'Alberta et la Saskatchewan comptent chacune une seule population. Le Manitoba a deux populations de tradescanties occidentales établies dans le sud-ouest de la province : celle des dunes de Lauder et celle des dunes de Routledge, la plus importante au Canada.

Situation

La tradescantie occidentale est considérée très rare (S1) par le Centre de données sur la conservation du Manitoba et au Canada. Globalement, l'espèce est jugée hors de danger (G5) dans son aire de répartition par



Espèces à risque du Manitoba

Faits

intéressants

Le nom anglais de la tradescantie (*spiderwort* ou plante-araignée) s'explique par la substance gélatineuse qui s'écoule des feuilles ou des tiges brisées et qui peut s'étirer pour former de longs fils. Lorsque cette substance gluante se solidifie au contact de l'air, les fils forment une structure ressemblant à une toile d'araignée.

Les fleurs de la tradescantie occidentale ne durent que quelques heures. Au Manitoba, la plupart des plantes de cette espèce ont des fleurs bleuâtres, mais la couleur varie en fait de blanc parfait à rose, avec également des nuances bleues et violettes. Certaines fleurs ont même des rayures roses et violettes.

Au Manitoba, on ne trouve la tradescantie occidentale que dans six quarts de section, sur une surface de moins de 2,5 kilomètres carrés (1 mile carré). Cette concentration extrême et la vulnérabilité aux perturbations sont préoccupantes.

L'habitat dunaire partiellement stabilisé nécessaire à la tradescantie occidentale est le produit d'un équilibre délicat. S'il y a trop de perturbations, les dunes se déstabiliseront et la plupart des plantes disparaîtront. Si, au contraire les perturbations se font trop rares, les dunes se couvriront totalement d'herbes, d'arbustes et, plus tard, d'arbres, et les espèces comme la tradescantie occidentale disparaîtront de l'endroit.



NatureServe. Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont les pratiques de gestion des terres, en particulier le brûlage et la pâture. Un pâture limité du bétail ne semble pas nuire à la tradescantie; toutefois, le piétinement semble causer des dommages. La tradescantie occidentale nécessite des espaces sablonneux ouverts pour se développer. Les mesures de lutte contre les incendies permettent à la végétation de gagner du terrain, ce qui stabilise les systèmes dunaire et endommage l'habitat de la tradescantie. La propagation soutenue des mauvaises herbes envahissantes, en particulier l'euphorbe feuillue, est également une préoccupation majeure pour la préservation à long terme de cette espèce. La prospection pétrolière dans le sud-ouest du Manitoba constitue une menace grave pour son habitat. L'usage non autorisé des véhicules tout-terrain représente toujours un problème dans les dunes de Routledge et de Lauder.

La tradescantie occidentale a été déclarée menacée en 1994 par règlement en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* du Manitoba. Elle a également été inscrite dans la catégorie « espèce menacée » par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC).

Gérance et rétablissement

Un élément crucial des efforts de rétablissement est la protection de l'habitat essentiel de l'espèce. La tradescantie occidentale pousse principalement sur des terres privées. Une aire importante pour cette plante est le système dunaire de Routledge au Manitoba, qui est préservé volontairement par ses propriétaires. La Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba a acheté une propriété de 64 hectares (160 acres) dans les dunes de Sandhills afin de préserver l'habitat des espèces dunaire, dont la tradescantie occidentale.

Participez au rétablissement

Si la tradescantie occidentale pousse sur votre propriété, félicitations! Vos aptitudes en gestion des terres contribuent au maintien de l'une des plantes les plus rares au Manitoba. Veuillez communiquer avec Conservation Manitoba à l'un des numéros ci-dessous pour savoir ce que vous pouvez faire d'autre afin d'améliorer vos terres au profit de cette plante et d'autres espèces indigènes animales et végétales du Manitoba. Vous pourriez par exemple maintenir un régime de pâture limité et tenter d'éviter la propagation de l'euphorbe feuillue.

Conservation Manitoba Direction de la faune et de la protection des écosystèmes

C.P. 24, 200, Saulteaux Crescent
Winnipeg (Manitoba) R3J 3W3
(204) 945-7775

www.manitoba.ca/conservation/wildlife

Bureau régional de Conservation Manitoba

Région de l'ouest
Brandon
(204) 726-6450

La présente fiche d'information a été produite en collaboration par les partenaires suivants :
Conservation Manitoba,
Direction de la faune et de la protection des écosystèmes
Environnement Canada, Service canadien de la faune
Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba

Espèces déracinées

Toute espèce anciennement indigène du Manitoba qui a disparu dans toute la région qu'elle occupait au Manitoba. Elle est déclarée « espèce déracinée » par règlement en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*.

Espèces menacées

Toute espèce anciennement indigène du Manitoba qui risque, si les facteurs qui la rendent vulnérable ne changent pas complètement, de devenir une espèce en voie de disparition ou en danger en raison de son faible nombre ou de son nombre décroissant de spécimens dans la province. Elle est déclarée « espèce menacée » par règlement en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*.

Espèces en voie de disparition

Toute espèce anciennement indigène du Manitoba qui est menacée de disparition dans toute la région ou dans une partie importante de la région qu'elle occupe au Manitoba. Elle est déclarée « espèce en voie de disparition » par règlement en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*.

Espèces vulnérables

Espèces qui ne sont pas régies par la *Loi sur les espèces en voie de disparition*, mais qui pourraient être considérées en voie de disparition ou menacées si les facteurs qui les rendent vulnérables ne changent pas complètement.